



Lettre d'informations municipales

Numéro 32

Hiver

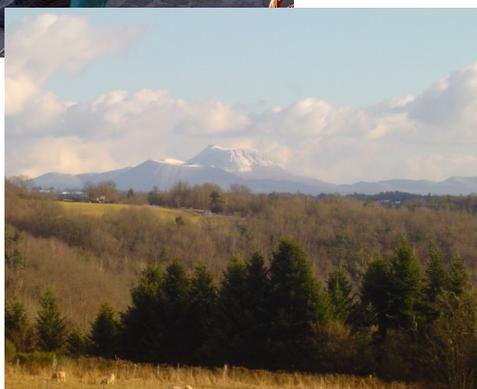
2010/2011



Mairie des Ancizes -
Comps
Avenue du Plan d'eau
63770 Les Ancizes - Comps
9h - 12h et
14h - 17h30 du lundi au
vendredi
10h - 12h le samedi
Tél : 04 73 86 80 14
mairie.ancizes@wanadoo.fr
www.ancizes-comps.eu

SOMMAIRE

Edito	p 2
La RNN	p 4
Le prix de l'eau	p 8
SPF , Etat civil	p 9
Rubriques	p10
Page	
des associations	P12
Calendrier	p16



Que retenir de 2010, année trouble où le mal reconnu, identifié de la crise, brûlant de la fièvre qui enflammait le monde entier, attendait le remède efficace et salvateur.

Deux mots, spéculation et retraite et ils mélangent, rapprochent, comme jamais il n'a été permis de le supposer, des notions si opposées de profit individualisé et de solidarité.

La spéculation n'a pas battu en retraite, malgré les drames étatiques et humains de 2007, 2008 et 2009, malgré la démonstration que les dictats financiers et boursiers ne vivaient que nourris de scandales, de guerres et de génocides contre l'humanité, gavant inlassablement l'estomac et les coffres de très peu de nantis.

La retraite, dernier refuge de l'Homme, au bout d'une vie de labeur donnée tant au capital que, en France, à la solidarité, la retraite et, désormais, tous les acquis sociaux gagnés et issus d'un système construit par le Conseil National de la Résistance, sont jetés en pâture à la spéculation.

Le report de l'âge de départ en retraite n'a rien à voir avec la rentabilité du pays et l'équilibre des comptes du système solidaire, quels que soient les dires des experts économiques à la vision monolithique libérale.

Il écrase la condition humaine dans un mépris en recul d'un siècle, dans le servage et l'anéantissement jusqu'à la mort, pour ceux qui n'auront pas les moyens de se tourner vers les caisses privées des fonds de pension, vers le monde de la spéculation, plutôt que celui de la solidarité.

Il n'y a, surtout, pas de projet de société derrière cette réforme, simplement la réponse à la pression des pouvoirs financiers.

oooooooooooo

L'avenir de la vie collective est exactement programmé sur les mêmes perspectives d'asservissement au monde privé et spéculatif, contre la liberté et l'épanouissement des individus, contre l'autonomie et le fonctionnement des collectivités, contre la démocratie même.

Sous des prétextes fallacieux et les mêmes conseils d'experts, sont déjà accomplies, sans prise en compte des oppositions, les réformes de la taxe professionnelle et des collectivités.

Et toujours, sous prétexte d'économie du fonctionnement public imposé par la barre du pourcentage de dette autorisé et la crainte de la mauvaise note attribuée par des officines privées mais infligée à des responsables politiques élus, sont prévues des restrictions et des compressions dans absolument tous les domaines des services encore publics, à l'hôpital entre autres comme à l'école...

Pour exemple, 286 postes d'enseignants seront supprimés à la prochaine rentrée dans l'Académie, alors que globalement le nombre d'élèves augmente.

L'avenir de la jeunesse, son ouverture à la connaissance et à la culture, deviennent accessoires, comme la qualité de l'enseignement public par manque d'effectifs.

Le gouvernement spéculerait-il sur l'abrutissement des masses, dispensées de l'enseignement des matières à réflexion, destinées à être malléables et corvéables à souhait, quand l'élite dominatrice, elle, aura été élevée dans les meilleures écoles privées, écuries du management, si possible alimentées par quelques deniers des contribuables ?

Pour quel projet de société ?

oooooooooooo

Il y a dans ce constat, sombre je l'avoue, sujet à réaction, sujet au moins à un sentiment simple, retenu, personnel, presque intime, profondément humain, il y a sujet à indignation.

Indignation parce que, sur le fond historique : « Le motif de base de la Résistance, c'était l'indignation » dit Stéphane HESSEL, ancien résistant, Ambassadeur de France et co-rédacteur de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme en 1948.

Indignation, pour l'avenir de la société, comme premier acte politique, reedit cet homme de 93 ans, dans son ouvrage manifeste « Indignez vous » devenu, l'humanité garde espoir, best seller à la fin de l'année et probablement souvent cadeau réveil de conscience.

oooooooooooo

Sur le plan local, 2010 aura été principalement l'année de mise en place de l'intercommunalité élargie, et sans entrer dans le détail, une année est encore juste pour parfaire l'assimilation d'un fonctionnement intéressant désormais quelques 130 salariés, sur le territoire des 8 communes, pour presque 9000 habitants.

L'axe principal, consolidé au cours de cette année 2010, concerne la compétence sociale avec les activités de l'ancien SIVOM, aide aux personnes principalement, de l'ancien SIVU dans la gestion des 2 maisons de retraite, avec notamment la création d'un CIAS, Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Il faut noter, pour le court terme, la poursuite des projets engagés avant 2010 :

- l'aménagement du siège de la Communauté, d'un RAM et de la Médiathèque tête de réseau à Manzat
- l'aménagement de la Maison de la Musique aux Ancizes-Comps

oooooooooooo

Concernant la Commune, passage à l'intercommunalité oblige et réforme des collectivités et de la fiscalité en cours, le rythme des investissements est lissé à plus long terme.

L'année 2011 sera consacrée à nombre d'études avant montage des plans de financement et engagements des travaux : fin du PLU, définition des secteurs d'urbanisation future, diagnostic et programme d'extension des systèmes d'assainissement, future mairie.

L'entretien sur les bâtiments communaux et l'intervention en aide aux associations, forces vives de la vie communale restent des obligations permanentes.

En 2010 le village de la Brousse a vu la réalisation réussie et appréciée des travaux en traverse.

L'ouverture de la moyenne surface, longtemps retardée par les oppositions locales de basse politique, en complétant la proposition commerciale, devrait assurer une fréquentation nouvelle de la commune.

Le dossier de la réhabilitation de la décharge a été amené jusqu'au stade de l'Avant Projet pour un montant de travaux estimé à 3 millions d'euros HT ; les premières semaines de 2011 seront consacrées au bouclage du meilleur plan de financement avant engagement des travaux.

A côté des réalisations communales, il faut se réjouir des investissements conséquents réalisés par Aubert et Duval, IV 30 et Ukad, qui garantissent une pérennité du site industriel pour 2 ou 3 décennies.

Des transformations et des changements d'activités sur les installations existantes ne manqueront pas d'intervenir pendant cette période, c'est pourquoi il serait bon que les termes du Contrat de Territoire de 2004 soient relus et que des installations de sous traitance complémentaires à la production industrielle puissent enrichir la capacité du bassin, maintenir voire développer l'emploi.

oooooooooooo

Il faut quand même ici, au milieu de l'énumération, qui semble facile, de tous ces dossiers, évoquer le contexte désormais difficile des financements imposé par la politique de désengagement permanent de l'Etat.

Pour faire simple, les finances ne sont plus ce qu'elles étaient et le Conseil Municipal doit, plus que jamais, orienter sa politique sur le retour bénéfique pour la population, le fonctionnement communal, la vigilance sociale et le maintien du cadre de vie.

En fonction des contextes, il n'y a pas d'actions secondaires et je prendrai l'exemple de la création du Comité du Secours Populaire des Ancizes-Comps.

Après un an d'existence et une activité principalement orientée sur la fourniture de vêtements, force est de constater que l'implantation de ce centre sur un secteur géographique qui s'étend de Loubeyrat à Saint Gervais d'Auvergne ou Pontaumur, était une absolue nécessité.

L'immense fréquentation des permanences ou des journées spécifiques de fin d'année est plus qu'un simple indicateur, c'est l'alarme de l'urgence sociale et le témoin des difficultés et de la précarité d'un trop grand nombre de familles, et parmi celles-ci, aussi, trop dont les enfants souffrent d'un mal contre lequel ils restent désarmés : la pauvreté institutionnalisée.

La pauvreté, dans un pays comme la France, avance de façon indécente et frappe durement, parce que la solidarité n'est plus, elle, volontairement institutionnalisée, ceux qui ne peuvent compter sur un toit, un travail, quelques revenus pour vivre décemment.

Elle peut toucher aussi des êtres fragilisés qui traversent, pour une raison ou une autre, une mauvaise passe, liée à la santé, aux difficultés d'emploi, à des situations familiales complexes, quand la sérénité, au moins la tranquillité, cède la place à l'angoisse et à la détresse.

En cette période de décontraction festive, restons vigilants et ne soyons pas indifférents, gardons notre capacité d'indignation, au quotidien ; plus ou moins privilégiés que nous sommes, n'oublions pas les pauvres, tous les pauvres.

oooooooooooo

Considérant que la valeur d'une société ou de la démarche politique qui la construit se mesure à la force des engagements de solidarité, d'humanisme et de partage, je vous adresse, avec un peu de retard mais il était impératif que la communication sur la RNN soit intégrée dans cette lettre d'informations, chers concitoyens des Ancizes-Comps, tous mes vœux pour l'année 2011.

Pascal ESTIER, Maire



DELIBERATION : PROJET DE CREATION D'UNE RESERVE NATURELLE NATIONALE DANS LA VALLEE DE LA SIOULE

Le projet de création d'une Réserve Naturelle Nationale dans la vallée de la Sioule, d'une superficie d'environ 4300 hectares et concernant le territoire de 17 Communes sur un linéaire de rivière de plus de 40 km, a été largement évoqué au Conseil Municipal.

Considérant que:

*** au sujet de la méthode :**

- toutes les modalités de communication sur le sujet, depuis l'évocation éventuelle du projet en 2006, n'ont pas été mises en place, négligeant sans précaution le milieu local prioritairement concerné, collectivités, élus et habitants ;

- durant ces années, les services d'Etat ont bâti les cadres (RNN et RBI) d'une protection environnementale théorique et bureaucratique aboutissant aux tracés de périmètres strictement quantitatifs ignorant la réalité de toutes les pratiques locales individuelles et collectives ;

- cette démarche s'est uniquement appuyée sur des interventions extérieures d'experts scientifiques et d'associations écologistes, dont la compétence compréhensiblement orientée peut être reconnue, mais qui n'agissent pas sans liens contractuels et peuvent être enclins au dogmatisme ;

- la concertation forcée, organisée aujourd'hui, ne succède pas à une campagne d'information complète et transparente au préalable, qui aurait établi, par l'échange, le niveau local d'acceptation du dossier ;

- dans ces conditions, toutes les formes d'expression du milieu local sont fondées à exister et à être prises en considération, notamment lorsque la vie des hommes, dans toutes ses composantes, est mise en avant ;

*** au sujet du diagnostic :**

- la Commune n'a jamais été associée à un inventaire de terrain des espèces et des biotopes sur son territoire et que la connaissance locale qui s'appuie sur l'histoire et la pratique ne peut être négligée ;

- le diagnostic environnemental présenté pour la partie de notre territoire comprise dans le périmètre proposé n'est pas conforme à la réalité du terrain sur les vallées de la Sioule et de la Viouze qui ont été largement impactées par plusieurs décennies d'activités industrielles lourdes et de production d'énergie hydroélectrique ;

- l'inventaire présenté semble souffrir d'interprétations et d'extrapolations concernant la probabilité de présence d'espèces à partir de données bibliographiques et des caractéristiques de certains biotopes de la vallée qui seraient susceptibles de les accueillir et que, de fait, la qualité de cet inventaire reste à démontrer ;

- la présence dans le périmètre proposé de nombreux ouvrages, dépôts et pollutions importantes, figurant en tête de liste des principaux interdits en RNN, confirment de graves lacunes au niveau du diagnostic. En effet, sur notre commune, plusieurs réseaux collectifs souterrains d'énergie et d'adduction d'eau ainsi qu'une ancienne décharge (ordures ménagères et dépôts industriels, route du Pont du Bouchet) se trouvent dans le périmètre proposé ;

- la méconnaissance manifeste du parcellaire et de la multitude de servitudes de dessertes privées, affichée par la DREAL lors des réunions de concertation, renforce encore ce sentiment de défaillance d'inventaire sur le terrain au point de jeter le doute sur la sincérité de l'ensemble du diagnostic y compris de sa partie faune flore ;

* au sujet des plans d'eau et du milieu aquatique

- il est pour le moins surprenant que la retenue des Fades dans laquelle des millions de mètres-cubes de sédiments fortement pollués se sont accumulés depuis des décennies puisse constituer un sanctuaire de la biodiversité, justifiant d'un classement en RNN en représentant près de 10% de la surface totale de celle-ci ;

- la pollution à l'arsenic et au plomb du barrage des Fades provient des terrils des mines de plomb argentifère de la région de Pontgibaud et que sa diffusion n'a jamais été contrecarrée par contrainte réglementaire et perdure encore aujourd'hui ;

- sa pollution aux nitrates et aux phosphates est concentrée à partir de l'ensemble du bassin versant urbain et agricole, montant par les mesures de concentrations très élevées de cyanobactéries le risque important d'eutrophisation ;

- sa pollution à l'ammoniac et aux métaux lourds provient de l'exploitation antérieure de la décharge d'ordures ménagères de Miremont, sans contrôle pendant 20 ans et dont le dysfonctionnement du système d'épuration des lixiviats préconisé par les services d'Etat et réalisé en 2001 coûte aujourd'hui au contribuable 500 000 euros par an, avec une solution très aléatoire qu'il faut impérativement améliorer ;

- la situation est identique et peut-être pire, concernant la retenue de Queuille, avec les rejets industriels qui ont transité par la Viouze pendant un siècle ;

- les lâchers quotidiens de masses d'eau entre Montfermy et le début de la retenue des Fades rongent les berges, lessivent le fond nourricier et balayent les frayères à truites ;

- la remontée du poisson blanc sur toute la Haute Sioule, depuis le plan d'eau, porte atteinte à la qualité de cette rivière de première catégorie ;

- tous les intervenants sur le milieu aquatique ne peuvent qu'être inquiets et surpris des décisions de l'arrêté préfectoral qui interdit la consommation de poissons blancs sur la Sioule en aval de Queuille, largement concernée par la RNN, suite aux analyses révélant la présence de PCB ;

- les pêcheurs et consommateurs de poissons doivent être très rapidement informés de la qualité des chairs de toutes les espèces et des prélèvements et analyses doivent être engagés dans les plus brefs délais avec communication publique des résultats ;

- la production hydraulique d'énergie électrique ne peut pas constituer un moyen de production d'énergie aux caractéristiques durables si des modifications importantes de contraintes d'exploitation ne sont pas imposées rapidement, concernant le contrôle et la gestion des pollutions, pour ne pas léguer en héritage aux générations futures une situation exponentielle de désastre environnemental ;

- la privatisation en projet de ce secteur de production d'énergie ne peut que précipiter les difficultés par les dérives à la réglementation qu'entraînera la course prioritaire au rendement financier ;

- d'une manière générale, la responsabilité de l'Etat et particulièrement de la DREAL (anciennement DRIRE et DIREN) est directement engagée concernant ces dérives environnementales et sanitaires des activités industrielles et énergétiques qui ne figurent pas à l'inventaire initial réalisé à la demande de ce service, à l'intérieur du périmètre d'étude ;

- il est difficile, dans ces conditions, pour le milieu local, d'accepter, présenté par les mêmes services, un projet où la forme autoritaire exprimée par la réglementation aurait valeur de leçon ;



*** au sujet des parcelles boisées :**

- la desserte de la multitude de petites parcelles boisées de la vallée est assurée, le plus souvent, par des servitudes au travers des propriétés voisines et qu'en conséquence, l'interdiction de circulation en dehors des voies publiques est incompatible avec l'exploitation de ces parcelles ;

- le bois de chauffage qui est une énergie locale, renouvelable et gratuite pour de nombreux petits propriétaires, est devenu si précieux sur notre territoire qu'il constitue aujourd'hui le moyen de chauffage principal de nombreux habitants et même un complément de revenus pour des agriculteurs ou des ouvriers à la limite de la précarité ;

- par ailleurs, les forêts domaniales et sectionales où la biodiversité a été sacrifiée à la productivité, ne constituent pas des espaces remarquables, par l'essence principale implantée, et que nul n'est dupe, aujourd'hui, que la solution d'abandon que constitue la RBI relève plus d'une situation de gestion issue de la politique publique nationale que d'un projet environnemental ;



*** au sujet des risques de dégradation de cet espace naturel par les pratiques des habitants :**

- en dehors des dérives des grandes entreprises citées plus haut, dans tous les domaines concernant la qualité de l'air, de l'eau et des sols pourtant placées sous le contrôle de l'Etat, ce sont précisément les pratiques individuelles des propriétaires, des habitants et des usagers de ce territoire qui ont conduit à ce que certains le considèrent aujourd'hui très préservé et même remarquable ;

- en conséquence une réglementation restrictive modifiant les activités et les usages n'est pas justifiée et serait incompréhensible pour les acteurs concernés, sauf à considérer que l'espèce humaine n'est pas au cœur de la biodiversité, dont la définition ne se résume pas à une liste, si exhaustive soit-elle, d'espèces animales ou végétales.

- une procédure lourde engagée sous la co-responsabilité d'élus locaux, dans le cadre du SAGE de la Sioule et du Contrat Territorial lui succédant, construits dans une démarche consensuelle, prévoit déjà les moyens de la préservation de la ressource quantitative et qualitative en eau, avec toutes les mesures de précaution, prévention et restauration nécessaires à l'amélioration de la situation décrite ci-dessus, qui participeront à la valorisation générale du territoire sur le plan environnemental ;

*** au sujet de la valorisation de l'image du territoire et des retombées touristiques éventuelles :**

- de nombreuses pollutions, liées à plusieurs décennies de productivisme souvent irresponsable, ne permettent pas aujourd'hui de valoriser de façon sincère l'image de ce territoire ;

- l'opposition massive et exacerbée de la population au projet de RNN interdit toute projection touristique sereine sur le territoire de la vallée de la Sioule, distante de la pratique locale et ouverte au tourisme pseudo-vert ;

- l'implication des collectivités locales et les engagements inhérents au développement touristique sont déjà une réalité sur le terrain, avec notamment les investissements passés du SIRB sur le plan d'eau des Fades où nombre d'activités pourraient être fragilisées, contraignant l'équilibre économique et la gestion des équipements à l'avenir ;

La Réserve Naturelle Nationale (fin)

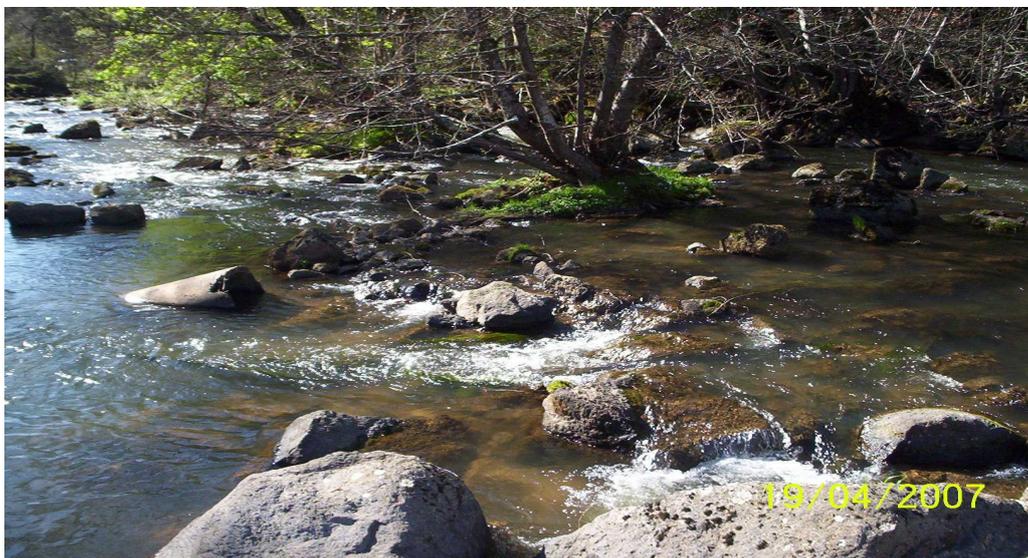
* au sujet des besoins et des attentes de la population et des collectivités vis à vis des services de l'Etat :

- les préoccupations quotidiennes exprimées par nos concitoyens concernent l'emploi, le logement, le niveau de ressources familial, la casse de tous les services publics, santé, éducation, transports et énergie ;
- pour certains la difficulté est de faire face aux conséquences psychologiques, physiques et économiques de maladies professionnelles liées à l'exposition à l'amiante entre autres ;
- dans ce contexte économique, rendu encore plus difficile par le désengagement de l'Etat sur le territoire, pour beaucoup d'habitants et d'élus, la proposition de RNN avec son financement et son cortège d'interdictions et de contraintes a été perçue comme une provocation déplacée et insupportable ;
- la priorité actuelle dans le domaine de l'environnement est aujourd'hui, d'accompagner financièrement la Commune des Ancizes-Comps pour mener à bien la réhabilitation de la décharge de Fougères, et très rapidement de mobiliser les fonds et moyens nécessaires à la restauration complète du milieu naturel, à minima dans le périmètre étudié, considérant que l'histoire industrielle est une réalité élargie dans les Combrailles ;

Le conseil municipal ...

- se prononce contre la mise en RNN de la partie du territoire de sa Commune incluse dans le périmètre d'étude et demande que le projet soit retiré en intégralité dans un souci d'objectivité et d'apaisement social ;
- demande un engagement concret des services de l'Etat pour enrayer les pollutions majeures recensées sur le territoire, rechercher les responsabilités et proposer des solutions, y compris la constitution de fonds de garantie par les exploitants ;
- demande l'application immédiate des décisions de justice et du Conseil d'Etat en faveur de nos concitoyens exposés à des risques professionnels majeurs liés à l'utilisation de l'amiante ;
- considère que c'est la responsabilité de l'Etat de faire en sorte que la production d'énergie électrique des trois centrales hydrauliques de la Sioule ne se termine pas en désastre environnemental ;
- demande un état des lieux des sols, des biotopes, de la qualité de l'eau à l'amont et à l'aval des barrages et une évaluation des risques sanitaires éventuels liés à la consommation du poisson ;
- demande l'arrêt immédiat de la politique de démantèlement des services publics de santé, d'éducation, d'énergie et des transports sur le territoire des Combrailles ;
- considère que la protection de l'environnement et l'écologie ne peuvent se satisfaire de « pastilles » vertes isolées et données en exemple en réponse médiatique à une pression d'initiés convoités électoralement dans « l'illusion écologique libérale ».

Ce sont des sujets imbriqués dans une vision globale des territoires, de leur vie et de leur aménagement où l'implication politique, dans l'exercice démocratique et la construction collective, en se défiant toujours du populisme, participe à un vrai projet de société.





Concernant l'évolution du montant des factures d'eau, nous avons enregistré plusieurs réactions de la part de certains habitants. En effet, le prix de l'abonnement a augmenté de 24.5 % en 6 ans, majoré en réalité de 14.8 % pour la part du syndicat SIOULE ET MORGE et de 48.6 % pour la part de la SEMERAP. Sur la même période, le prix global au m³, hors assainissement et hors abonnement, a augmenté de 29.5 %, majoré en réalité de 14.8 % pour la part du syndicat et de 42.5 % pour la part de la S E M E R A P . Cette augmentation, sur la même période, est encore plus marquée pour la part assainissement collectif, pour les communes liées à la SEMERAP. 50.7 % par exemple pour notre commune, pour la part SEMERAP, contre 17.3% pour la surtaxe communale. D'autre part le remplacement systématique des compteurs a modifié les quantités facturées de façon brutale et parfois importante, particulièrement pour les branchements les plus anciens qui étaient équipés de compteurs colmatés ou vétustes. Ces augmentations

Position du conseil municipal concernant l'évolution du prix de l'eau.

sont sans commune mesure avec l'augmentation de l'inflation et surtout avec l'augmentation des ressources des foyers confrontés à cette charge incontournable de viabilisation.

Bien sûr, nous comprenons que certaines augmentations sont nécessaires pour maintenir un niveau d'investissement et que d'autres, comme par exemple celle liée aux énergies, sont indépendantes de la volonté du syndicat ou du prestataire la SEMERAP, mais nous contestons deux points.

Le premier concerne le choix budgétaire du syndicat qui consiste à autofinancer massivement des investissements sur le réseau qui portent sur le très long terme, 30, 40 ans voire plus, à partir d'une pression forte et immédiate sur les recettes de fonctionnement. Compte tenu du contexte économique difficile pour de nombreux concitoyens et des taux d'intérêt actuels, nous pensons qu'il est possible d'envisager une autre orientation budgétaire pour enrayer cette spirale d'augmentations qui pèse aujourd'hui trop lourdement sur les foyers modestes.

Le second point est lié à l'acceptation devenue systématique et naturelle des

conséquences financières pour le syndicat et les usagers, des orientations de gestion interne et unilatérale du prestataire SEMERAP, qui sont responsables de l'essentiel des augmentations subies, tant pour l'alimentation en eau que pour la gestion des réseaux d'assainissement des communes.

Concernant la relation particulière entre le syndicat SIOULE ET MORGE et la SEMERAP, nous considérons qu'il n'est pas souhaitable que la personne qui occupe la fonction de Président d'un Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable, occupe dans le même temps la fonction de Président du principal organisme prestataire de ce syndicat. Ce n'est ni souhaitable en terme de lisibilité pour les usagers, ni en terme de gestion sereine des relations techniques et tarifaires entre le syndicat et son prestataire.

Pour ces raisons, les délégués de la commune au syndicat SIOULE ET MORGE, n'ont pas voté la proposition de budget 2011 qui a été adoptée à la majorité le 18 décembre. Pour toute réclamation ou renseignement complémentaire, nous vous invitons à contacter le secrétariat du syndicat ou celui du prestataire, la SEMERAP.

Le Secours Populaire

L'antenne du Secours Populaire a ouvert ses portes le 27 novembre 2009, chaque vendredi de 15h à 18h à la salle Batisse .

L'activité vestimentaire, ouverte à tous, connaît une fréquentation importante.

Le groupe de bénévoles s'est constitué en Comité le 6 octobre 2010 .

A l'approche de fêtes de Noël, diverses actions ont été mises en place :

Dans le cadre de l'opération Soli'boules, les enfants des

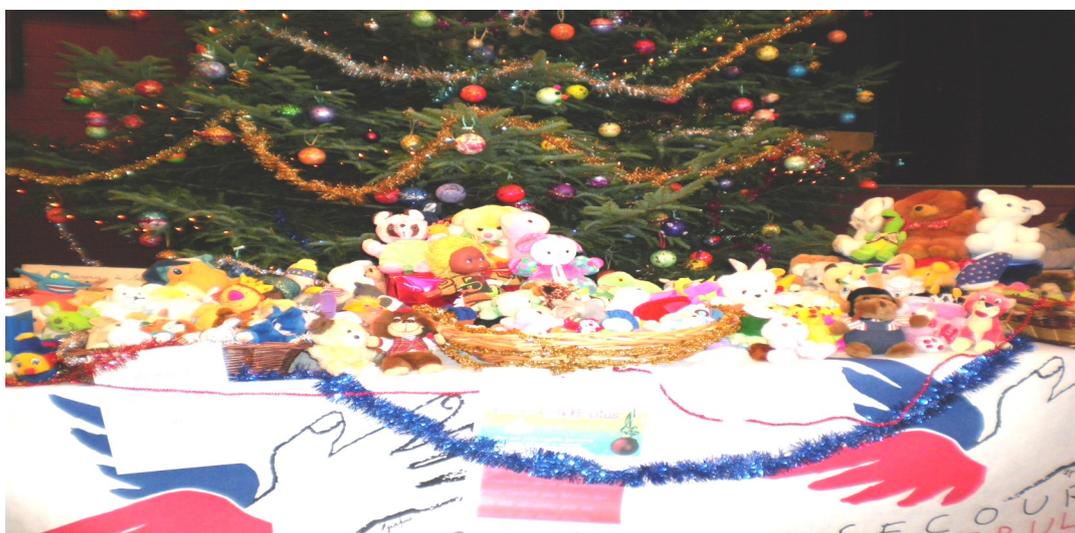
écoles maternelles et élémentaires ont décoré les boules du sapin de Noël du foyer rural .

Le Secours Populaire a également participé au marché de Noël du 4 décembre aux Ancizes avec un stand de peluches .

Une dotation de jouets neufs fournis par la Fédération Départementale, a permis au Comité d'augmenter l'amplitude des horaires du vendredi 17 décembre. Cette journée a permis à de nombreuses personnes de

venir découvrir le Secours Populaire des Ancizes et de repartir avec des vêtements et des jouets à prix modiques .

Tous les bénévoles vous transmettent leurs meilleurs vœux .



Etat civil depuis la mi-2010

Naissances

MATHIEU Léo, le 29 juin
 DURAND Tony, le 7 septembre
 FLIJJA Yanis, le 18 septembre
 LEMEUNIER Lévana, le 6 octobre
 HAY Emma, le 31 octobre
 TISSIER LAVERGNE Jonathan, le 18 novembre
 COLART Antoine, le 6 décembre
 FOURNIER Noa, le 7 décembre

Mariages

PANIGHETTI Maryline/DEMENEIX Christophe
 le 17 juillet
 VIDAL Tatiana/GARITTE Aymeric le 17 juillet
 AUBERT Maryline/CHAPEYRON Thierry
 le 31 juillet
 YAHIA Zahra/HASBI Yacine le 16 octobre
 LIPPUS Véronique/LAMYRAND Rémy le 16 octobre

Décès

MALLER Jean Albert le 20 juin
 TOURRET Germaine le 20 juin
 FAURE François le 22 juillet
 BARNEIRAT Daniel le 30 juillet
 BERTRAND Madeleine le 7 septembre
 POOR Lucie le 31 août
 DUFAL Odile, le 15 octobre
 DAVID Christian, le 22 octobre
 VIALETTE André, le 27 octobre
 GIRAUD Lucie, le 25 novembre
 BATISSE Marthe, le 30 décembre

Intercommunalité



Les services proposés par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Manzat Communauté :

SOUTIEN A DOMICILE

Une équipe de cinquante Aides à Domicile professionnelles intervient auprès de plus de 300 personnes. Elles vous accompagnent dans la **réalisation des tâches de ménage quotidiennes** (entretien du cadre de vie, ...) et/ou **des tâches essentielles** si vous n'êtes pas en mesure de les réaliser seul(e) (aide à la toilette, lever, coucher...).

Ce service s'adresse à tous : personnes âgées de 60 ans et plus, personnes en situation de handicap, en difficulté momentanée (sortie d'hospitalisation...) ou familles ayant besoin d'un appui dans les tâches quotidiennes (sortie de maternité...).

Le CIAS peut vous aider à constituer votre demande de prise en charge auprès de votre caisse de retraite ou du Conseil Général, en fonction de votre situation.

Les personnes redevables de l'impôt sur le revenu peuvent bénéficier d'**avantages sous forme de réduction fiscale ou de crédit d'impôt** sur les prestations effectuées.

Le tarif appliqué (sans prise en charge) est de 9,64 € pour les 30 premières heures d'intervention. Au-delà le tarif est de 11,67 € (sous réserve de modification au 01.01.2011).

→ *Renseignez-vous auprès du CIAS – Tél. 04 73 86 74 91*

PORTAGE DE REPAS

Lorsque la préparation quotidienne des repas vous est difficile, **un service de portage de repas équilibré vous est proposé 7 jours sur 7.**

Ce service répond aujourd'hui à la demande de plus d'une centaine de personnes sur l'ensemble de la communauté de communes et **s'adresse exclusivement aux personnes âgées de 60 ans et plus, en situation de handicap, ou momentanément dépendantes (sortie d'hospitalisation...).**

Le tarif des repas varie en fonction de vos revenus.

→ *Renseignez-vous auprès du CIAS – Tél. 04 73 86 74 91- 04 73 86 99 19*

TELE ASSISTANCE

Si vous vivez seul(e) à domicile, un dispositif vous est proposé qui vous permet, **en cas de chute ou de besoin d'une urgence médicale, d'entrer directement en contact avec le SAMU/CODIS, 24H/24 et 7jours/7**, grâce à un médaillon-émetteur. Il vous suffit de déclencher l'appel à l'aide d'une simple pression pour entrer en liaison avec des professionnels de l'intervention d'urgence proche de chez vous. Si vous ne pouvez pas parler, des secours seront automatiquement envoyés à votre domicile.

Ce dispositif s'adresse aux personnes âgées isolées, de plus de 65 ans, ou 60 ans pour les personnes inaptes au travail, et aux personnes reconnues handicapées à plus de 80%.

L'installation gratuite du transmetteur (une prise électrique et une prise téléphonique suffisent pour pouvoir l'installer) est effectuée par les Sapeurs-Pompiers dans les 8 jours à réception de votre dossier. L'abonnement mensuel varie en fonction de vos revenus.

→ *Renseignez-vous auprès de votre mairie de résidence.*

BUS DES MONTAGNES

Laissez la voiture au garage !

Pour favoriser vos déplacements sans avoir à prendre votre véhicule personnel, un service de bus, **ouvert à tous**, vous est proposé.

Un voyage mensuel est organisé chaque 2^{ème} jeudi du mois, au départ des Ancizes-Comps à 12h30, en passant par Saint-Georges-de-Mons (12h35), Vitrac (12h40), La Vareille (12h45), Manzat (12h50), Charbonnières-les-Vieilles (12h55), Loubeyrat (13h05), Charbonnières-les-Vareilles (13h15) et Pagnat (13h20) jusqu'à la gare routière de Clermont-Ferrand, via Riom.

Le coût est de 2 € en trajet simple et de 3 € pour un aller-retour.

Merci de vous inscrire auprès du CIAS **avant 12 heures le mardi précédant le voyage.**

En plus de ces trajets réguliers mensuels, **5 voyages à thème sont organisés en cours d'année** (Foire de Cournon, Manoir de Veygoux, Festival des Aînés, Marché de Noël, etc.).

→ *Renseignez-vous auprès du CIAS – Tél. 04 73 86 74 91*

MOBIPLUS

Si vous n'avez pas de véhicule pour vous déplacer, un dispositif de chèques vous est offert par le Conseil général pour favoriser vos déplacements.

Ce dispositif s'adresse aux **retraités de plus de 60 ans et plus** pour tout déplacement (coiffeur, médecin, courses, visites familiales ou amicales, accès bus des Montagnes...), **aux demandeurs d'emploi en insertion professionnelle, bénéficiaires du RSA ou jeunes accompagnés par la permanence d'accueil, d'information et d'orientation** pour accéder à un entretien d'embauche, une entrée en formation qualifiante, un stage ou une reprise d'activité professionnelle.

Un formulaire de demande d'attribution est à remplir afin de bénéficier d'un carnet de 24 chèques de 3 € utilisables auprès des taxis partenaires du dispositif (liste disponible au CIAS).

→ **Renseignez-vous auprès du CIAS (Tél. 04 73 86 74 91) ou de la circonscription d'action sociale (antenne des Ancizes-Comps – tél 04 73 86 89 90)**

POINT VISIO-PUBLIC

Hébergé à la mairie de Manzat, cette borne, facile d'utilisation, vous permet de contacter **sans avoir à vous déplacer** de nombreux services publics : Pôle Emploi de Riom, AFPA, URSSAF, MSA, ADIL, BDF, CIO.

Un scanner et une imprimante permettent l'échange de documents ou le remplissage de formulaires.

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
<i>Lundi</i>	AFPA → 9h00 - 12h00	CIO → 14h00 - 16h00
<i>Mardi</i>		URSSAF à 14h00 - 15h30 ADIL Flux à 14h00 - 16h00 BDF Flux → 14h00 - 16h00
<i>Mercredi</i>	Pôle Emploi de Riom → 9h00 - 12h00 (sauf le 2 ^{ème} mercredi de chaque mois)	
<i>Jeudi</i>	E2C → 9h00 - 12h00	URSSAF à 14h00-15h30 MSA à 14h00-16h00
<i>Vendredi</i>	Pôle Emploi de Riom → 9h00 - 12h00	ADIL Rdv → 14h00-16h00

Les différents services sont accessibles sur rendez-vous, ou en flux selon les plages horaires mentionnées ci-dessous :

AFPA : Association pour la Formation Professionnelle des Adultes

ADIL : Association Départementale d'Information sur le Logement

CIO : Centre d'Information et d'Orientation

URSSAF : Union de Regroupement pour la Sécurité Sociale et les Allocations Familiales

E2C : Ecole de la 2^{ème} Chance

→ **Renseignez-vous auprès de Manzat Communauté - Tél. 04 73 86 99 19**

ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT DES PERSONNES AGEES DEPENDANTES (EHPAD)

Lorsque le domicile n'est plus adapté à votre situation pour des raisons de sécurité ou d'isolement, Les EHPAD des Ancizes-Comps et de Manzat peuvent vous accueillir en respectant votre cadre de vie (chambres individuelles) et en favorisant des espaces de convivialité. Chaque EHPAD bénéficie d'un médecin coordonnateur (mais vous pouvez continuer à faire appel à votre propre médecin traitant), d'infirmières (des infirmières libérales peuvent également intervenir), d'aides soignantes, d'une animatrice et d'un cuisinier.

Afin d'assurer votre bien-être et votre confort, d'autres services vous sont proposés : pédicure, coiffeur, kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien.

Des animations vous sont également proposées régulièrement : gymnastique douce (Siel Bleu), travaux manuels, ateliers cuisine, ateliers mémoire, après-midis festifs (anniversaires...), sorties à thème...

→ **Renseignez-vous :**

EHPAD des Ancizes-Comps

Rue de la Liberté

63770 LES ANCIZES-COMPS

Tél. 04 73 86 81 59

Courriel : ehpad.ancizes@orange.fr

EHPAD « le Montel » de Manzat

Route de Riom

63410 MANZAT

Tél. 04 73 86 57 45

Courriel : ehpad.manzat@orange.fr



Jumelage : échanges et convivialité, une recette qui marche !

Nos communes (Les Ancizes-Comps et Saint Georges de Mons) ont accueilli du 21 au 26 août derniers les délégations de nos villes jumelles, Sinzing et San Mateo. A l'invitation du comité de jumelage, une centaine de personnes est arrivée en fin de journée pour retrouver leurs familles françaises. Entre autres, plus d'une vingtaine de jeunes (12 à 16 ans) était accueillie par Loli et l'équipe du Clalage pour une semaine de camp d'été.

On peut rappeler au menu de la semaine, une journée passée à profiter des eaux du lac des Fades, les visites des musées de la coutellerie de Thiers et de la céramique à Lezoux, la découverte de Montpeyroux et de l'abbatiale St Austremoine d'Issoire. Les différents groupes ont pu s'amuser à découvrir des chants et danses d'autres horizons, échanger en parcourant les chemins de nos communes et partager les joies d'une pétanque aux accents aragonais-bavarois.

En clôture de cette journée, un concert à La Viouze a réuni les talents musicaux.

La rencontre a permis de célébrer les anniversaires de nos jumelages : déjà quinze années que nos amis bavarois font partie de notre paysage, et cinq que nos relations avec San Mateo s'enrichissent. L'occasion a été officialisée par la pose de plaques rappelant ces dates, à Saint Georges et aux Ancizes. Ont suivi un apéritif convivial et un repas où plus de 120 convives se sont régalez des chorégraphies préparées par les jeunes du camp d'été.

Comme toujours, le plaisir de chacun de se retrouver a surpassé le programme établi et assuré la réussite de cette semaine chargée en émotions.

L'assemblée générale du 17 décembre, malgré le mauvais temps, a réuni les fidèles des échanges pour faire le bilan de l'année écoulée et lancer les projets 2011: participation à la semaine culturelle à Sinzing du 2 au 5 juin, réception de jeunes espagnols pour un weekend sportif le 11 et 12 juin, voyage à San Mateo du 20 au 26 août (parallèlement avec le camp d'été du Clalage), participation au voyage à Rome organisé par le comité allemand du 7 au 11 septembre...



Rappel : tout au long de l'année, le comité propose des cours d'espagnol gratuits.

Pour tout renseignement :
M Rafalko 06 77 87 31 00 / 04 73 86 96 67

Le Foyer Rural prépare sa 10^{ème} Diacomédie

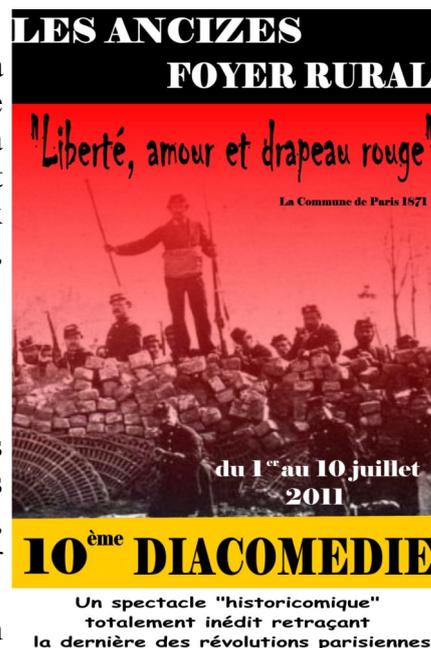
Parce que 2011 marquera le 140^{ème} anniversaire de la dernière révolution sociale à Paris, parce que les manuels d'histoire ont toujours négligé cette courte mais essentielle période de la construction de la société dans laquelle nous vivons aujourd'hui et parce que ses diacomédies ont toujours rendu hommage aux défenseurs de la liberté et aux opprimés, le Foyer Rural présentera, début juillet, une nouvelle diacomédie qui aura pour thème :

"la Commune de Paris 1871".

Comme d'habitude le spectateur fera un fabuleux voyage dans l'histoire de France en suivant les aventures de personnages célèbres ou totalement fictifs. Il s'immergera dans une fresque historique, tantôt drôle, tantôt émouvante mais truffée de surprises et menée sur un rythme effréné.

Cette année, ce spectacle sera le point d'orgue d'une action engagée sur l'ensemble de l'année autour du thème de la Commune de Paris et de l'histoire des luttes sociales. En effet, en partenariat avec la Maison de l'Innovation, la Bibliothèque départementale de prêts et le cinéma La Viouze, des expositions, des projections et des conférences seront proposées au public sur l'ensemble de la communauté de communes, tout au long de l'année. De plus, une action sera envisagée en direction des établissements scolaires les plus proches à partir de la rentrée 2011.

Cette 10^{ème} Diacomédie, aboutissement du travail d'une centaine de bénévoles sur plus d'un an, sera donc un événement majeur de la vie culturelle en Combrailles en 2011 ; elle aura donc une envergure encore jamais atteinte.



Les expositions et conférences de la section Voir et Savoir du Foyer Rural

Expositions à l'office de tourisme du:

- * **Mercredi 02 février au samedi 19 février:** « A table, la santé au menu »
- * **Mardi 22 février au samedi 19 mars:** Peintures à l'huile et au couteau d'Olivier MAUCHET
- * **Lundi 21 mars au mardi 19 avril:** YOAN expose ses mangas et anime des ateliers
- * **Mercredi 20 avril au mardi 10 mai:** « Histoires de l'architecture »
- * **Mardi 10 mai au mardi 31 mai:** Peinture contemporaine de Valérianik HERKIMER

Les conférences au cinéma La Viouze dans le cadre du Bivouac des Facs:

- * **Mardi 15 mars à 18h30 :** « Choisit-on vraiment ce que l'on mange ? »
Par Patrick ESTIEVANT de l'INRA de Clermont
- * **Mardi 19 avril à 18h30 ,** Musiques Trad. : « Mémoire savante ou mémoire vivante ? »
par Jean François HEINTZEN, musicien (vielle, cornemuse)
- * **Mardi 24 mai à 18h30 :** « Quel sens pour le patrimoine demain ? »
par Luc BREULLE, Architecte, Ethnologue, Enseignant à l'Ecole Nationale d'Architecture de Clermont-Fd

Et en prime le Samedi 18 juin: randonnée pédestre nocturne (3 arrêts repas)

COMITE DES FETES DE COMPS Historique d'un demi-siècle

Après bientôt 50 ans d'existence, le comité des fêtes de Comps méritait bien que l'on retrace les différents moments de sa vie et c'est avec curiosité que je me suis intéressé à l'histoire de ce comité. Lorsque l'on vient de l'extérieur, on est d'abord surpris de voir 2 comités des fêtes sur une même commune. On pense bien sûr à une rivalité de clocher mais en cherchant un peu on découvre tout autre chose...

Il prit naissance en 1962, le jour de l'inauguration du terrain de Camping de « Comps-les Fades ». Un jour où le Député, invité par la municipalité et son maire de l'époque, Mr LOURDIN, voulut citer dans son discours « les habitants de Comps » et prononça « les habitants de Comps... ». Un jour où ces mêmes habitants, nullement vexés, voulurent prouver qu'ils pouvaient créer de grandes choses. Chacun apporta alors son énergie et ses compétences. Date et lieu furent trouvés et le premier bal fut organisé sur ce fameux terrain de camping, un jour d'été. Le **Comité des Fêtes de COMPS était né !**

Après les premières années difficiles, ce petit groupe de bénévoles put enfin s'offrir un moment convivial autour d'une table, au café du village. Là, il prit conscience que pour parler de souvenirs il fallait déjà les vivre. Il s'équipa en récupérant une partie de la cantine des Fades (issue de la construction du barrage) et se

structura en se mettant en conformité le 31 juillet 1973 où il parut au Journal Officiel.

La fin des années 70 et les années 80 virent arriver les manèges pour la fête et les premiers chars fleurirent pour le défilé aux Ancizes. Le succès au petit écran des Inter villes fit apparaître les inter villages. Avec les Richards pour



commencer puis St Priest et Queuille emboîtèrent le pas. Les bals du samedi soir apparurent avec de grands orchestres et certains furent même organisés en Février. Les premiers concours de pétanque s'installèrent début Août. Le Comité pouvait organiser mais aussi aider, et se joignit aux animations de notre Commune, orchestrées par les associations du Foyer Rural et des amis de la Chartreuse Port Sainte Marie. La fête se déplaça pour s'installer à l'entrée du village et les premiers investissements se firent sur la sonorisation et un parquet salon.

Mais ce type de fête de village commença à décliner

un peu partout et Comps ne fit pas exception à la règle. Il fallait alors trouver une idée pour se relancer et ne pas disparaître. Les cordiers de Comps, qui sillonnaient les fêtes artisanales de la région, proposèrent d'en organiser une chez nous. Les bénévoles se mirent à l'ouvrage et la fête des vieux métiers vit le jour avec les années 90.

Après quelques tâtonnements, la fête fut complétée d'un repas et un feu d'artifice tiré devant l'église apporta un somptueux bouquet final. A la fin des années 90 et au début du nouveau siècle, la fête accueillit la troupe du foyer rural et ses comédiens amateurs jouèrent, deux années de suite, un mariage d'époque devant quelques 2000 personnes. On ne

pensait pas alors être arrivé à l'apogée de cette aventure.

La fête des vieux métiers se poursuivit jusqu'en 2003. Une fête fut même organisée au Pont du Bouchet le 15 Août 2002 avec le comité des Fêtes des Ancizes. Mais l'affluence des grands jours n'était plus là. En 2004, la décision de ne pas organiser la fête de Comps fût prise. Seul le concours de pétanque resta programmé, en attendant des jours meilleurs...

En 2005, le Comité des Ancizes remit au goût du jour les chars fleuris. Un groupe se forma à Comps autour d'une remorque, et la magie opéra de nouveau.

Ce groupe, composé de jeunes et de moins jeunes, se retrouva les vendredis soir pour donner de son temps, de ses compétences et de sa bonne humeur. Des liens se tissèrent entre tous et le Comité des Fêtes de Comps se réveilla un jour de 2006. En juillet 2007, sa première participation se fit

autour d'une « randonnée insolite », puis un repas d'automne fut organisé pour regrouper les habitants de Comps et de la vallée. En 2008, on organisa un inter village avec un de nos concurrents de la première heure, St Priest. Les épreuves furent animées dans la bonne humeur générale et se terminèrent tard dans la nuit.

Mais là encore il fallait innover. Trouver une idée qui permette de nous relancer. A la suite d'une course à pied, à Clermont-Fd, où nous avons formé l'équipe de Comps, nous est venue l'idée de créer une course chez nous. La COMPS'ETITION était née et serait notre atout pour la fête de Comps. Après s'être acquittés des différentes tâches administratives, nous avons l'autorisation de lancer notre course, le 17 Juillet 2009. Les plus jeunes débutèrent sur 500 et 1000 mètres puis le 5 kms pris son envol. A 19 h, l'épreuve phare pouvait démarrer sur 10 kms. Si les locaux étaient présents,

certaines pointures de la spécialité étaient venues en découdre pour la victoire et le Thiernois Christian SENECTAIRE fut le premier,



en 35 min et 53 s, à écrire son nom sur le trophée. Pendant les courses, les moins sportifs pouvaient prendre leur temps à découvrir les différents produits d'un marché de terroir bien achalandé. Barbecue et buvette complétaient cette journée agréable. Le concours de pétanque vint compléter les festivités d'été, début Août et le concours de belote les festivités d'hiver, mi février.

La prochaine fête de



COMPS se déroulera le Samedi 23 Juillet 2011 et s'il est encore trop tôt pour en connaître précisément le déroulement, la 3ème COMPS'ETITION en fera partie avec un marché de

terroir et une brocante. Le concours de pétanque se déroulera le samedi 30 Juillet 2011. Un feu d'artifice sera peut-être de nouveau tiré devant l'église. Dans tous les cas, toute l'équipe du Comité fera de son mieux pour proposer une belle Fête de Comps.

Depuis 1962, bien des générations se sont succédées pour construire année après année des festivités originales. La liste de tous ces bénévoles serait trop longue à énumérer et le fait d'en oublier, ne serait-ce qu'un seul, n'est pas admissible. Dans une période où l'individualisme fait légion, il est agréable de trouver une structure où le groupe est une personne. Si le Comité des Fêtes a besoin d'une hiérarchie pour être officiel, il a surtout besoin de chacun pour être vivant et s'enrichir de sa diversité.

Toutes les informations concernant le comité sont disponibles sur son site internet :
www.comps63.com

Marché tous les mardis matin

05 février: Soirée Antillaise/karaoké des Parents d'Elèves

12 février : théâtre « Impair et Père »

19 février : théâtre «Coups de foudre et zézaïements» *les 2 soirées sont organisées au profit de la Ligue contre le cancer et du Secours Populaire*

20 février: concours de belote ARA

25 février : carnaval des Ecoles, Amicale laïque

26 février : concours de belote Comité des fêtes de Comps

5 mars : bal des conscrits

3 avril : thé dansant FNACA

5 avril: Mardis du Rire (les autres dates devraient avoir lieu en octobre et décembre)

9 avril : loto des Parents d'Elèves

15 avril : spectacle des enfants, Amicale Laïque

16 avril : nettoyage de printemps

25 avril : thé dansant ARA

8 mai : foire + brocante de la Ligue contre le Cancer

14 mai : bal des conscrits

Du 2 au 6 juin : fête patronale

25 juin: Kermesse des Ecoles, Amicale Laïque

Du 1 au 10 juillet : 10 ème Diacomédie « Liberté, Amour et Drapeau Rouge »

14 juillet : fête intercommunale et cérémonies commémoratives

23 juillet : Comps'étition

6 août : concours de pétanque Comité des fêtes de Comps

6 août : repas et feu d'artifice, Comité des fêtes de Comps

7 août : bal d'été ARA

9 octobre : Repas dansant Ligue contre le Cancer

16 octobre: bal d'automne ARA

10 novembre : loto du rugby

11 novembre : foire

Fin novembre : bal des catherinettes

Début décembre : téléthon

11 décembre : thé dansant

Seules les manifestations connues à ce jour apparaissent, sinon merci de les communiquer en Mairie.

Un nouveau site internet pour la Commune

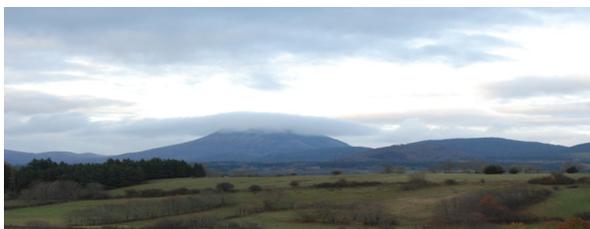
Suite à un problème technique, la Commune a fait le point sur son site internet. Même s'il était encore performant, il restait peu réactif et son administration peu performante. C'est ainsi que le Conseil Municipal a opté pour la refonte totale du site et son évolution vers le web 2.0. En quelques mots, le web 2.0 c'est :

- un site Internet riche en fonctionnalités et services (agenda, réservation de salles, dématérialisation des procédures, etc...)
- un accès extranet accessible par les citoyens. En s'inscrivant, chacun peut donc participer aux actualités du site
- la possibilité de s'abonner à une newsletter,
- un module "Sondage" qui permet de réaliser, sur une période donnée, un sondage sur un thème donné.

Par contre, la charte graphique est standardisée avec le menu complet sur la gauche, une partie actualité au centre, des outils sur la droite.

Le nouveau site est en ligne . N'hésitez pas à le visiter et à y contribuer, nous comptons sur vous.

<http://www.ancizes-comps.eu>



Lettre d'information municipale des Ancizes-Comps

Directeur de la publication :
Pascal Estier

Responsable de la Commission « Communication » :
Guillaume Girard

Rédaction et réalisation :
Guillaume Girard

Photos : Mairie des Ancizes-Comps

Impression : L'imprimeur.com

Tirage : 950 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Le bulletin municipal est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la Commune. Si vous ne le recevez pas, merci d'appeler au 04 73 86 80 14